

CENTURY 21

12 rue de la République 25 000 Besançon



Applicable dès le 1er janvier 2024

Rémunération % appliqué sur le montant de la transaction

ESTIMATION FACTUREE SUR LA BASE DE 350 EUROS TTC	LOCAUX A USAGE D'HABITATION	LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL	TERRAINS A BATIR	FOND DE COMMERCE DROIT AU BAIL
de 15 000 à 60 000 euros	6000 TTC	6000 TTC	6000 TTC	6000 TTC
de 60 001 à 150 000 euros	10%	10%	10%	10%
de 150 001 à 200 000 euros	9,50%	9,50%	9,50%	9,50%
de 200 001 à 250 000 euros	9%	9%	9%	9%
de 250 001 à 300 000 euros	8,50%	8,50%	8,50%	8,50%
> 300 001 euros	8%	8%	8%	0%

NB : les honoraires sont à la charge du vendeur (sauf stipulation contraire prévue dans le mandat de vente)